

exacts tous les portraits qu'elles contiennent, mais, elles intèressent au plus haut degré par la franchise, par la vigueur et même par l'amertume avec lesquelles elles sont tracées.

La Savoie, l'Angleterre, la Provence, la Normandie, Paris, Lyon, etc., etc., furent les points principaux que Jean-Jacques indécis choisit et rejeta tour-à-tour comme lieux de refuge, sans rien fixer. La fin du mois d'avril 1770, le trouva dans ses mêmes dispositions; malheureux, irrésolu, agité, habitant toujours Sezarges que sa pensée avait fui depuis longtemps. Le départ ne s'exécuta qu'à la fin du mois de mai. Thérèse Levasseur en fut la cause déterminante; c'est elle qui amena une rupture brutale entre Rousseau et M. de Sezarges. Cette femme que Jean-Jacques avait connue servante, dans une mauvaise auberge de la rue des Cordiers, à Paris, qu'il avait élevée jusqu'à lui, sans pouvoir, malgré ses soins assidus, changer sa nature grossière, avait quelques-uns des défauts de son mari, sans que rien en elle put les faire excuser ou pardonner.

Oubliant sa condition première, impérieuse, exigeante vis-à-vis des personnes laissées à son service par ses hôtes bienveillants, elle maltraita une des domestiques du château de Maubec, qu'elle prétendait lui avoir manqué de respect. La servante outragée se fit justice à elle-même, de ses propres mains, avant de porter plainte à ses maîtres, qui reconnurent son bon droit dans la dispute, et ne purent lui donner tort d'une manière éclatante, sans se montrer injustes et ingrats. Rousseau, absent au moment de cette querelle, n'eut et ne consulta que le témoignage de sa femme, ne l'apprit que de sa bouche : *ab irato*, sans rechercher la vérité, il écrivit à M. de Sezarges : « Je vous avoue que vous connaissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise la tranquillité avec laquelle vous avez souffert, en mon absence, les outrages atroces que ma femme a